

LA FORMATION CONTINUE AU SERVICE DES  
PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DEPUIS 1980



**MÉDIATIONS THÉRAPEUTIQUES**

**N° 1108**

**ELABORATION D'UN PROJET DE JARDIN DE SOUTIEN  
THÉRAPEUTIQUE ET SENSIBILISATION À  
L'HORTITHÉRAPIE**

---

**[www.afar.fr](http://www.afar.fr)**

46 rue Amelot CS 90005 75536 Paris Cedex 11 | Tél. : 01 53 36 80 50 | [formation@afar.fr](mailto:formation@afar.fr)  
N° de déclaration d'activité : 11 75 04 139 75 | SIRET : 410 079 339 00017 | NAF : 8559A



**N°1108 ELABORATION D'UN PROJET DE JARDIN DE SOUTIEN THÉRAPEUTIQUE ET SENSIBILISATION À L'HORTITHÉRAPIE**

<b>N° du stage</b>   1108 1 2025 INTER	<b>Lieu de stage</b>   46 rue Amelot 75011 PARIS
<b>Durée du stage</b>   4 jours	<b>Dates</b>   du 20/05/2025 au 23/05/2025
<b>Prix</b>   1 450,00 €	

**PUBLIC CONCERNÉ**

- Professionnels du champ sanitaire (infirmiers, aides-soignants, psychomotriciens) ou éducatif souhaitant s'initier à l'hortithérapie.

**PRÉ-REQUIS**

- Chaque stagiaire devra venir avec des photos de l'établissement ainsi qu'un plan d'état des lieux.

**INTERVENANTS**

- Martine Brulé, architecte-paysagiste, praticienne en hortithérapie.

**OBJECTIFS GLOBAUX**

- Elaborer un projet de jardin de soutien thérapeutique.
- Se sensibiliser à l'hortithérapie.

**OBJECTIFS OPÉRATIONNELS**

- Utiliser les bases de l'architecture paysagère afin d'intégrer les caractéristiques d'aménagement en tenant compte de la structure de l'établissement.
- Définir les aménagements répondant aux besoins des patients, aux objectifs de l'établissement, au personnel soignant concerné.
- Définir l'hortithérapie, ses bases théoriques et scientifiques, ses atouts, ses bienfaits pour les patients.

**CONTENU**

1. Rôles et importance des espaces collectifs.
2. Bénéfices du jardin thérapeutique dans les institutions aujourd'hui.

3. Evaluation et identifications des différents espaces à aménager.
4. Définition et historique de l'hortithérapie : origines, bienfaits, méthodes d'applications.
5. Présentation de techniques d'hortithérapie : ateliers de jardinage, stimulations sensorielles et corporelles, ateliers créatifs, réminiscences identitaires, orientation temporospatiale.
6. Proposition d'activités d'hortithérapie adaptées en collaboration avec les professionnels concernés.
7. L'inscription de ces activités au quotidien, dans le cadre du jardin et dans les espaces intérieurs de la structure.
8. L'intégration et la transmission de la notion du vivant dans le cadre d'un programme d'hortithérapie.
9. Ebauche d'un descriptif-estimatif du projet.
10. Analyse individuelle des projets avec l'ensemble des stagiaires.

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

- Apports théoriques et pratiques.
- Etudes en situation réelle : exercice de diagnostic, simulation d'aménagement à partir d'un plan d'état des lieux de l'établissement concerné.
- Travaux pratiques : exercices d'expérimentation autour du "plateau-jardin" et les outils ergonomiques.
- Tour de table : analyse, débat, échanges d'expérience.
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant.

**VALEUR AJOUTÉE**

- Mise en pratique d'un atelier d'hortithérapie au travers d'une séance d'Ikebana.

---

## INFORMATIONS PRATIQUES

---

### LIEU ET HORAIRES DE LA FORMATION

---

#### AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris  
Tél : 01 53 36 80 50  
Métro : Chemin Vert (ligne 8), Bastille (ligne 1 et 5)

les horaires sont les suivants :

- 9h-12h15 (dont 15 minutes de pause)
- 13h15-16h30 (dont 15 minutes de pause)

### REGLEMENT ET MODE DE PAIEMENT

---

Les stages sont facturés au terme de l'action de formation. Pour les stages dispensés en plusieurs sessions, les factures sont éditées au terme de chaque session. Le règlement de la formation est exigible à compter du terme de l'action de formation. Une pénalité de 15 % sur le montant total de la facture pourra être exigée par l'Afar si le règlement n'est pas intervenu dans un délai de 30 jours après l'action de formation

### DEJEUNER ET HEBERGEMENT

---

L'Afar n'est pas responsable du stagiaire pendant sa pause déjeuner. Une liste de restaurants à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

L'Afar n'intervient pas dans la réservation de l'hébergement du stagiaire. Une liste d'hôtels à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

### PRÉINSCRIPTION

---

Vous pouvez vous préinscrire par téléphone, par mail ou sur le site internet de l'Afar.

### ATTESTATIONS DE PRÉSENCE ET DE DPC

---

Les attestations sont envoyées à l'établissement par voie électronique la semaine suivant le stage.

### CONDITIONS D'ANNULATION

---

Annulation par le stagiaire ou l'établissement : toute annulation peut être faite sans frais si elle parvient à l'Afar au moins 30 jours avant le début de la formation. Pour toute annulation faite moins de 30 jours avant la formation, l'Afar facture un dédit de 50 % des frais de formation, montant non imputable à la contribution financière obligatoire de formation. En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, ce dernier est payable en totalité.

Annulation par l'Afar : L'Afar se réserve le droit d'annuler en cas de force majeure ou en raison d'un nombre insuffisant de participants dans un délai de 30 jours avant l'action programmée.

### INSCRIPTION

---

Un accord de prise en charge financière doit être envoyé par l'établissement à l'Afar. Un accusé de réception est adressé dès réception de l'inscription. Une convocation à remettre au stagiaire et une convention de formation à retourner signée revêtue du cachet de l'établissement sont envoyés à l'établissement au plus tard un mois avant le stage. La convention propose des interventions dont la durée est exprimée en "journée" ou en "demi-journée". Les prix sont exprimés en euros (organisme non assujéti à la TVA). Le prix (non assujéti à la TVA) d'une formation INTER (dans les locaux de l'Afar) est celui visé sur le site internet ; il comprend : l'intervention du/des formateur(s), le matériel pédagogique, les supports pédagogiques remis aux stagiaires.

### DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

---

#### AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris  
Tél : 01 53 36 80 50  
Fax : 01 48 05 31 51  
Email : [formation@afar.fr](mailto:formation@afar.fr)

Site internet : [www.afar.fr](http://www.afar.fr)

**N°1108 ELABORATION D'UN PROJET DE JARDIN DE SOUTIEN THÉRAPEUTIQUE ET SENSIBILISATION À L'HORTITHÉRAPIE**

<b>N° du stage</b>	1108 1 2025 INTER	<b>Lieu de stage</b>	46 rue Amelot 75011 PARIS
<b>Durée du stage</b>	4 jours	<b>Dates</b>	du 20/05/2025 au 23/05/2025
<b>Prix</b>	1 450,00 €		

**BULLETIN D'INSCRIPTION** STAGE DPC STAGE FORMATION CONTINUE**ÉTABLISSEMENT**

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : .....

RUE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

NOM DU RESPONSABLE DE FORMATION : .....

TÉL LIGNE DIRECTE : ..... FAX : .....

EMAIL : .....

**ADRESSE D'ENVOI DE LA CONVENTION ET DE LA FACTURE (SI DIFFÉRENTE)**

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : .....

RUE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

**STAGIAIRE** M.  Mme  Mlle NOM : ..... PRÉNOM : .....

FONCTION : .....

EMAIL : .....

SERVICE : ..... TÉL : .....

LIEU DE TRAVAIL : .....

RUE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

FAIT À : .....

LE : ..... / ..... / .....

SIGNATURE DU RESPONSABLE DE FORMATION

**[www.afar.fr](http://www.afar.fr)**